

ZONES URBAINES

Zones urbaines mixtes à vocation principale d'accueil d'habitat

- UA - UAa - UUb : Zone de centralité urbaine
- UB - UBa - UBb : Zone de confortement des centralités urbaines destinée à des densités
- UBa : Zone d'extension urbaine, majoritairement résidentielle
- UBb : Zone de groupement bâti ou hameaux au développement limité

Zones urbaines dédiées

- UC : Zone d'axe d'accueil des gens du voyage
- UD : Zone de parc photovoltaïque
- UDV : Zone d'équipements et de services d'intérêt collectif
- UI - UIa - UIb - UIc : Zone économique dédiée
- UI BD : Zone identifiant l'espace économique Bièvre Dauphine
- UI BCS : Secteur espace économique Bièvre Dauphine secteur commercial
- UI BDC : Secteur espace économique Bièvre Dauphine secteur commercial

ZONES A URBANISER

Zones mixtes à vocation principale d'accueil d'habitat à urbaniser

- AJ : Zone à urbaniser insuffisamment équipée
- AJA - AJAB : Zone à urbaniser des centralités urbaines
- AJB - AJBa - AJBb : Zone à urbaniser en confortement des centralités urbaines
- AJc : Zone à urbaniser des secteurs d'extension urbaine

Zones dédiées à urbaniser

- AJUI : Zone économique à urbaniser
- AJUIa : Zone économique à vocation industrielle à urbaniser, ouverte à certaines destinations complémentaires
- AJUI BCS : Zone d'extension du pôle industriel de Bièvre Dauphine (Bièvre Dauphine 3)
- AJUI BDC : Zone économique de Bièvre Dauphine à vocation commerciale à urbaniser
- AJUI BDCa : Zone économique de Bièvre Dauphine à vocation industrielle à urbaniser ouverte à certaines destinations complémentaires

ZONES AGRICOLES

Zones agricoles

- A : Zone agricole
- As1 : Secteur agricole sensible inconstructible
- As2 : Secteur agricole sensible à la constructibilité encadrée
- At : Secteur champs de Foire de Beaucaumont

Secteurs de taille et de capacité d'accueil limités

- At - Ata - Atb : Secteur d'activité économique
- AC : Secteur de cabanes/abris de chasse ou de pêche
- AGV - AGV1 : Secteur des gens du voyage
- AR - ARb : Secteur champs de Foire de Beaucaumont - restauration
- AE : Secteur d'entreprises de travaux agricoles

ZONES NATURELLES

Zones naturelles

- N : Zone naturelle
- Ns : Secteur naturel sensible inconstructible
- Nos : Secteur d'équipement sportif ou de loisirs d'intérêt collectif en milieu naturel

Secteurs de taille et de capacité d'accueil limités

- NL : Secteur d'activités de loisirs
- NLa : Secteur d'activités économiques
- Nc : Secteur de cabanes/abris de chasse ou de pêche
- NT : Secteur identifiant la "Maison de la Tourbière"
- NP : Secteur de la Chapelle de Perrière

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Projets :


- Orientation d'aménagement et de programmation
- Orientation d'aménagement et de programmation Bièvre Dauphine
- Périmètre d'Atterre de Projet d'Aménagement global

Divers :

- Espaces urbains cultivés
- Secteur à protéger en raison de la richesse du sol et du sous-sol (extraction)
- Secteur lié à l'exploitation du sol et du sous-sol (stockage et traitement des matériaux inertes)
- Limite communale
- Parcellaire
- Cimetière
- Espace préférentiel de développement
- Cours d'eau permanent
- Bât dur
- Bât léger
- Périmètre indicatif autour des bâtiments agricoles
- Règles spécifiques liées aux stationnements motorisés :
- Stationnement bâti ancien

Emplacements réservés et servitudes :

- Emplacement réservé
- Servitude de localisation
- Emplacement réservés pour l'habitat ERS-ILUIS
- Secteur de mixité sociale LS.15.25%
- Secteur désigné en nombre de logements
- Taux de logements sociaux
- Taux de logements sociaux



Liste des emplacements réservés

Número	Objet	Bénéficiaire	Surface approximative en m2
02	Création d'équipements publics sportifs et culturels	Commune	2396
03	Création d'équipements publics sportifs et socio-culturels	Commune	7770
04	Création de stationnements et aménagement d'un espace public	Commune	28
05	Reserve foncière et aménagement pour le passage de la faune	Commune	2748
07	Extension du cimetière	Commune	1987
08	Création d'une voirie de desserte	Commune	995
S03	Création de stationnements	Commune	738
S06	Création d'une haie basse - Frange	Communauté de communes	359
S07	Création d'une haie basse - Frange	Communauté de communes	218
S08	Création d'une haie basse - Frange	Communauté de communes	261
S09	Création d'une haie - Frange	Communauté de communes	412
S10	Création d'une haie - Frange	Communauté de communes	435

Modification n°4 du PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COLOMBE Sud

Plan A : Zonage général

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :

Echelle : 1/5 000
Source : DGFIP Cadastre © 2025

